

CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(Nouvelles lettres : 580 - 629)

Nouvelles lettres - année 1862

580 - A M. Jean Hayet¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

1862.

.....

Vous ferez bien de décliner l'invitation de votre cousin² :

1° Parce que Monseigneur ne veut pas qu'on se détache du Collège pour ces sortes d'œuvres.

2° Si on posait de tels précédents, les conséquences seraient trop nombreuses et trop fréquentes, comme il est facile de le voir.

Merci du mieux que vous m'annoncez sur nos chers malades ; que le bon Dieu l'augmente de plus en plus.

Garicoïts.

581 - Acte de réparation³

Janvier 1862.

A cause de la violation des Règles, j'avais mérité des reproches. Ces reproches ont froissé mon orgueil. J'ai résolu de quitter la Communauté. Dans cette disposition, j'aurais dû :

1° Redoubler de zèle...

2° Me disposer...

3° Renoncer...

4° ...

5° ...

6° Etc...⁴

Le bon Dieu m'a fait la grâce de reconnaître ma folie insigne, ma faute vraiment grave, scandaleuse. Je le reconnais et je demande pardon à Dieu, et à vous, mes frères. Ne m'imitiez pas ! Pour moi, je veux vivre et mourir en bon religieux, avec la grâce de Dieu, par amour pour la volonté de Dieu et pour ne pas me damner.

582 - A M. Jean Hayet⁵

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 3 janvier 1862.

Mon cher ami,

1° Merci de vos bons souhaits ; n'en doutez pas, ceux que je forme pour vous sont les meilleurs et les plus ardents.

2° Je suis bien peiné de vos peines au sujet de vos domestiques. Mais c'est une vraie nécessité encore pour quelque temps.

M. Cazaban⁶ n'a pas pu trouver encore trois frères pour l'intérieur.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

583 - A un religieux⁷

Copie, faite sur l'ordre de saint Michel Garicoïts, et recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son deuxième carnet des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 6 janvier 1862.

Cher et vénéré confrère,

Monsieur le Supérieur me charge de vous dire :

1° Que le tarif des messes à jour fixe a été établi par Mgr l'Evêque et qu'il regarde tous les prêtres de la Société et par conséquent toutes les résidences.

Désormais, quand une personne demande une messe à jour fixe, il faut au besoin lui faire connaître que le tarif est de deux francs. *Nota bene* : en la laissant libre de ne donner que trente sous, mais alors à la condition que sa messe se dira à son tour.

2° Dans toute somme donnée ou laissée sans détermination certaine du nombre de messes, qu'on l'exprime ou qu'on ne l'exprime pas, on reçoit deux francs. Si nous savons positivement que la personne n'entend donner que des honoraires de un franc cinquante,

par exemple, parce qu'elle l'a toujours entendu de la sorte, alors le nombre des messes se trouve déterminé à trente sous, et on acquitte et on fait acquitter ces messes, mais à leur tour, ce qu'on ne doit pas manquer de remarquer et de faire remarquer aux fidèles.

La retraite a commence hier soir ; priez et faites prier pour nous. Mon respect à M. Castetnau⁸, amitiés à MM. Cazedepats⁹ et Sagorre¹⁰.

Tout à vous en N.-S.

Etchécopar, Prêtre.

Dicté par M. le Supérieur :

Pour la célébration des messes à trente sous, il faut encore que nous remarquions qu'il y a obligation de justice pour les nôtres, n'importe où, de célébrer les messes arriérées, fussent-elles de Bétharram, avant celles qui ont été données plus tard, soit à Sarrance, soit ailleurs. Les nôtres reçoivent des messes partout, mais ils peuvent aussi les acquitter partout.

Par là-même, quelque part qu'ils soient, ils ne doivent pas omettre l'injustice de préférer les messes récemment demandées à celles qui sont déjà arriérées. Tout le monde peut comprendre ceci, même les fidèles ; et alors pour les messes à jour fixe, ils n'auront pas de peine à comprendre l'équité du tarif de quarante sous pour les messes à jour fixe, neuvaines, etc... etc..., qu'on célèbre avant les autres.

Il est bien entendu qu'on ne doit pas expliquer aux fidèles le tarif des sommes certainement indéterminées, puisque c'est d'autorité épiscopale que le tarif est déterminé. A quoi bon ? D'autant plus que ces messes-là sont aussi acquittées avant celles dont l'honoraire est de trente sous.

584 - A M. Victor Paradis¹¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

20 janvier 1862.

.....

Avant de répondre à votre lettre, j'ai dû prier, réfléchir et consulter qui de droit¹². Cela fait, il demeure décidé que vous devez vous abstenir de l'œuvre des militaires et vous borner à l'orphelinat, à des retraites dans des communautés, associations, confréries, etc... Et si vous pouvez être de secours à Saint-Louis, vous vous y prêterez aussi, soit pour les confessions, soit pour la prédication.

Voilà une position bien tranchée ! Comprenez-là, et dans ses bornes, vous trouverez à pouvoir exercer l'immensité de la charité. Pour le moment je ne trouverais à y ajouter que l'œuvre de la classe des pauvres, dans le cas où elle serait disponible et qu'elle vous serait confiée par qui de droit. Je pense que pour le moment, il n'en est pas question et qu'il faut attendre.

Tout à vous.

Garicoïts.

585 - A M. Jean Hayet¹³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

22 janvier 1862.

.....

Malgré tous les moyens employés pour découvrir chez le jeune Dartigues les germes de vocation à l'état ecclésiastique, on n'a pu en apercevoir aucune trace. C'est tout le contraire, de sorte qu'après avoir examiné en conseil réuni, il a été arrêté que c'est un devoir de conscience pour nous de le remettre à ses parents, afin qu'ils puissent lui donner une autre direction convenable à leur position. Veuillez les en prévenir et leur faire savoir que nous le leur enverrons par la première commodité. Patience toujours !

M. Cathologne¹⁴ va mieux, quoique tout doucement.

Nous prions pour qu'aux jours de l'épreuve succèdent à Sainte-Marie¹⁵ des jours plus heureux.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

586 - A M. Jean Hayet¹⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée en partie dans la *Correspondance*, avec quelques variantes et sans date ni destinataire, II, 57.
Le Père Etchécopar posait la question pour répondre au P. hayet.

Fin janvier 1862.

.....

Comment il faut corriger les désordres ?

- Qu'il soit auxiliaire...

J'ai été témoin de désordres bien plus considérables. J'étais professeur, économe et de plus chargé officieusement et verbalement de toute la communauté.

J'avertissais M. Lassalle¹⁷ ; s'il remédiait, bien ; si non patience.

Vous n'êtes nullement chargé de gouverner M. Minvielle¹⁸, tant que Dieu et l'Evêque le maintiendront. Vous n'avez aucune responsabilité à cet égard.

M. le Supérieur me disait en outre :

On me disait : « M. Lassalle est *un vieux*. »

Mais comme je n'étais pas chargé officiellement et que j'étais le dernier, j'avertissais, et puis je restais tranquille et heureux.

587 - A un missionnaire¹⁹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Février 1862.

.....

Il faut éviter la trop grande familiarité avec les laïcs, et surtout ne pas s'occuper de dénoncer ou d'y aider sous peine de se rendre impossible dans l'œuvre des missions et de rendre la Société odieuse. Il faut déclarer cela franchement, quand il y a lieu.

Il faut répondre au laïc que par lui-même, sa position, son âge, etc... il est en état d'apprécier mieux que personne le véritable état des choses, et de savoir ce qu'il doit faire pour le bien ; que pour lui, missionnaire, il doit rester entièrement étranger à ces sortes de choses.

588 - A M. Angelin Minvielle²⁰, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Février 1862.

.....

J'ai vu avec une vive satisfaction la concession du petit séminaire à Sainte-Marie²¹. Avec le Collège tombe le Principal, (directeur) légal, qui pouvait trouver des difficultés de n'être qu'un prête-nom. Maintenant vous pouvez agir en vrai Supérieur, de manière à veiller, avec une fermeté et une délicatesse particulière à ce que l'Econome de Monseigneur se conforme à toutes les vraies volontés de Sa Grandeur, lesquelles seront toujours les seules à suivre pour le plus grand bien de l'établissement, des personnes et des choses, et pour la plus grande gloire de Dieu. C'est une vérité d'expérience aussi bien que de foi. L'essentiel est de s'en bien convaincre. Puissent les bons esprits en être convaincus !

Tout a vous.

Garicoïts.

589 - A M. Jean Florence²²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

1^{er} février 1862.

.....

Je me réjouis plus que je ne saurais dire de votre rétablissement. Dès que vous le pourrez sans inconvénient, venez achever de reprendre vos anciennes forces apostoliques.

En passant, vous pouvez donner quelques jours à vos parents : trois ou quatre jours, par exemple, tout au plus. Au reste je laisse tout cela à votre disposition. M. Cathalogne [va] de mieux en mieux. Venez donc vous joindre à lui.

En attendant et toujours tout à vous.

Garicoïts.

590 - A M. Didace Barbé²³, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont plusieurs fragments ont été insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 66, 184.

4 février 1862.

.....

*Sursum corda*²⁴ ! Votre lettre me rappelle le passage du psaume 65 : *imposuisti, homines*, etc...²⁵ Il y a 2 000 ans, disons mieux, c'est toujours comme cela qu'on sentait le poids de ce fardeau.

Mais le prophète connaissait comme nous, les moyens de le porter *corde magno et animo volenti*²⁶ et *hilariter*²⁷. *Transivimus per ignem et eduxisti nos in refrigerium*.²⁸

Que faire ? Les hommes sont et seront toujours des hommes, il faut en tirer le meilleur parti possible.

Prions, gémissons et portons le poids du jour et du travail²⁹ avec humilité et avec un abandon entier à Dieu, toujours persuadés que c'est lui qui nous gouverne et qui conduit toutes choses et que par conséquent rien ne nous manquera ; que, bien loin de là, sa bénédiction nous accompagnera toujours. En avant tant que le bon Dieu voudra!

J'ai reçu, comme vous l'avez bien deviné, avec grand plaisir les 1 000 francs que vous m'avez envoyés. Ils n'ont pas tardé à se convertir en froment.

Le bon Dieu bénit manifestement votre œuvre: 5 examinés, 5 admis, c'est très bien ! Dites à ces chers enfants combien j'ai été touché de leur application, de leurs succès, 5 présentés, 5 admis, de leurs 320 *optime*.

Tout cela mérite bien un jour de congé. Tout cela suppose surtout combien Dieu veut leur bien être et progrès spirituels. Je me plais à me persuader que, sous ce rapport, ils vous donneront encore plus de satisfaction que sous le premier.

A Oloron, grâce à Dieu, la maladie a cessé. M. de Bailliencourt³⁰ même état ! M. Bernède³¹ toujours dans le même état.

M. Cazaubon³² allez-vous le recevoir. Il le désire de tout son cœur, car il a appris que cette pensée était la pensée de Monseigneur et il l'a embrassée de tout son cœur. C'est beaucoup que ces dispositions jointes au reste. Il comprend et il comprendra encore mieux ce que c'est qu'un auxiliaire, et j'ai tout lieu de croire qu'il saura être et se montrer tel. J'attends votre réponse. Vous devez avoir compris qu'il se présentait comme auxiliaire pour l'enseignement, pour notre maison.

Garicoïts.

591 - A Mgr Lacroix³³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

15 février 1862.

Monseigneur,

Je remercie votre Grandeur des nouvelles et avis si sages qu'elle a daigné me donner.

1° M. Bourdila³⁴ écrit à Votre Grandeur pour la remercier du secours³⁵ qu'elle a bien voulu lui obtenir.

2° A mon avis, M. Casau³⁶ serait celui qui me paraîtrait le plus propre à faire le service de la prison d'Oloron et à tenir compagnie à M. Lassus³⁷. Votre Grandeur en décidera.

3° J'ai appris avec grand plaisir la concession du petit séminaire d'Oloron³⁸. Sans parler d'autres bien précieux avantages, ce sera un moyen de faire disparaître une supériorité légale³⁹ qui occasionnait bien des divisions.

4° J'ai écrit aux Supérieures des Filles de la Croix sur le legs de Dogne et sur l'autorisation qui est exigée.

5° J'envoie à Votre Grandeur la note que m'a fournie M. Perguilhem⁴⁰ qui présidait aux missions de Montaut, de Bordes ou d'Angais. Je ne cesserai de répéter les avis si simples, si sages, de Votre Grandeur. Je regrette vivement ce qui aurait pu avoir été dit en dehors de cette ligne de conduite, que nos Règles d'ailleurs nous prescrivent si fort et si souvent. Et je ferai tous mes efforts pour qu'on les suive à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc....

Garicoïts, Ptre.

592 - A M. Pierre Barbé⁴¹, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le dernier paragraphe est inséré dans la *Correspondance*, tome I, page 189.

Bétharram, 18 février 1862.

.....

J'ai réfléchi sur le plan que vous m'avez soumis par M. Dartigues⁴². D'abord il ne faut pas revenir sur ce qui a été détruit avec tant de violence, comme incompatible avec Moncade et l'école purement gratuite.

Vous dites que la réalisation de votre plan ne nuirait point à Moncade ; c'est ce qui reste à prouver.

Mais en serait-il de même de l'école purement gratuite ? Vous savez ce qui s'est passé déjà ! Vous savez ce qui a été dit sur tous les tons, au dedans et au dehors : que vous étiez tout aux payants et que les non-payants étaient négligés.

Il ne faut plus se mettre dans l'occasion de donner lieu à de pareils reproches. C'est évident !

Tout ce que je vois possible, là, de mon côté, c'est de retenir tous les enfants et de les soigner tous également le plus de temps possible, hors les repas et le coucher. S'il faut plus de monde et de frais, s'entendre avec M. le Maire, pour une augmentation de secours.

Encore une fois, quand comprendra-t-on que ce qui est payant doit être mentionné payant, et ce qui est gratuit doit aussi être et se conserver gratuit. C'est vous dire que je ne vois guère votre plan admissible ! Voyez vous même !

Valete.

Garicoïts, Ptre.

593 - A M. Didace Barbé⁴³, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont plusieurs fragments ont été insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 187, 189, 207.

22 février 1862.

.....

1° J'ai reçu vos deux lettres, celle du 26 décembre et du 2 janvier.

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris l'ordination des nôtres⁴⁴. Puissent-ils ne jamais cesser d'être au service de l'Esprit qu'ils ont reçu par l'imposition des mains de l'Evêque.

2° Pauvre Lalanne⁴⁵ ! Puisse-t-il lui aussi dire un bon *mea culpa* en deçà du tombeau.

3° Quant à M. Casaubon⁴⁶ patience ! L'initiative de ma proposition venait de Mgr même. Moi, je n'y pensais pas ! Encore une fois patience ! Et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra.

4° Je m'occuperai des dimissoires.

5° Quant aux examens, c'est bien : le bon Dieu protège visiblement le collège. Je ne vois rien que de très convenable dans tout ce que vous avez fait à cette occasion.

6° Vous remettrez à M. Larrouy⁴⁷ la lettre de son frère ci-incluse.

7° Ainsi qu'à Frère Jean-Marie⁴⁸ celle qui lui est adressée.

8° M. de Bailliencourt⁴⁹ est dans le même état, disant la messe de temps en temps. M. Bernède⁵⁰ a reçu l'extrême onction ; il est très faible, épuisé.

9° Quant à la politique, nous ne pouvons non plus rien savoir : prier et attendre les évènements. En attendant, Oloron a cessé d'être un collège pour devenir un petit séminaire. C'est une bien bonne chose.

10° L'apparition de l'Immaculée Conception à la grotte de Lourdes, vient d'être proclamée par Mgr Laurence⁵¹, qui va faire bâtir une belle chapelle et consacrer le nouveau pèlerinage. Plusieurs des nôtres y ont été déjà, notamment M. Perguilhem⁵² avec notre petite offrande. Il serait peut-être bon que vous en envoyassiez une vous aussi à Mgr Laurence pour l'aider à la construction de la nouvelle chapelle, avec une lettre à Mgr Laurence pour lui témoigner notre joie en apprenant ce grand et nouveau bienfait accordé à nos Pyrénées.

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que vous avez pu envoyer à notre cher M. Harbustan⁵³ un compagnon pour quelque temps. Que ne puis-je vous en envoyer d'autres ! Je ne sais encore quand j'aurai ce bonheur !

En formant les vœux les plus ardents pour que nous redoublions de zèle, à mesure que les besoins augmentent, afin de devenir de vrais auxiliaires du Sacré-Coeur de N.-S. J.-C.

Je suis tout à vous, dans ce cœur adorable.

Garicoïts, Ptre.

594 - A M. Didace Barbé⁵⁴, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont des fragments sont insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 140, 161, 206.

21 mars 1862.

.....

1° J'ai tenu bonne note des 182 messes que vous m'avez marquées.

2° J'ai fait aussi très bon accueil à la lettre de change que vous avez bien voulu m'adresser. Merci toujours !

3° Quant au chanoine Pinero⁵⁵ c'est à vous de juger de cette affaire devant Dieu. Je m'en rapporte entièrement à votre prudence à cet égard. Vous savez que, dans ces circonstances, s'il faut de la prudence, il faut aussi une grande ampleur de charité bien placée.

4° Je vous envoie par ce courrier trois dimissoires. On tâchera de suppléer à ce qui manque, je veux dire dimissoires pour M. Cazaban⁵⁶ pour son diaconat et dispense du titre patrimonial tel qu'on en donne ici pour MM. Castainhs⁵⁷ et Cazaban.

5° Nous avons à regretter la mort de M. Bernède⁵⁸. Nous acquittons ici les messes des nôtres que chacun de vous aurait à célébrer pour lui. Vous voudrez bien faire faire aux frères les prières, c'est-à-dire cinq chapelets et cinq communions. M. Bernède est mort en saint comme il avait vécu.

6° J'ai appris avec la plus vive peine la maladie de M. Harbustan⁵⁹. Vous avez très bien fait de lui laisser M. Pomes⁶⁰ et de rappeler M. Harbustan, aussitôt qu'il pourra faire le voyage sans danger. Mais j'ajoute que, dans les mêmes conditions, il faudra nous le renvoyer, dès que son indisposition serait de nature à demander un trop long repos, que tout nous porte à désirer que les nôtres viennent prendre ici en respirant l'air natal, etc...

J'espère que vous ne perdrez pas de vue cette recommandation et pour vous et pour les nôtres.

7° Je rentre aujourd'hui même de Bayonne. Sa Grandeur consentira à envoyer M. Irigaray⁶¹ à Montevideo. Mais il faudrait pour cela que M. Harbustan pût être supérieur ou bien encore que M. Sardoy⁶² allât le remplacer dans ce poste, après avoir tout examiné devant Dieu et s'être bien entendu avec Monseigneur l'Evêque de Buenos Ayres et le Vicaire Apostolique de Montevideo.

Il est entendu que nous joindrions un frère⁶³ à M. Irigaray, dont la vue est toujours faible, mais dont la santé se trouve améliorée par l'exercice du saint ministère à Sarrance, où il est fort goûté et où il fait véritablement du bien. Vous nous fixerez sur cette affaire par votre prochaine lettre.

8° Le Père Ramière⁶⁴ désirerait quelques renseignements utiles et édifiants sur votre mission, sur l'état de la religion dans ces pays, sur le bien qui s'y fait, sur les sauvages du voisinage, etc... Voyez si vous pouvez faire par vous-même ou par autrui quelque chose qui puisse trouver place, v.g. dans le *Messenger du Sacré-Cœur*.

9° M. le Curé d'Argelès est mort. C'était un rude saint, bien éprouvé pendant sa vie.⁶⁵

*Crescite in gratia et in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi ipsi gloria et in diem aeternitatis. Amen.*⁶⁶ Priez aussi pour nos malades. M. de Bailliencourt⁶⁷, Coumerilh⁶⁸, qui sont pris quoiqu'on ne voit pas encore un danger prochain.

Adios, amigos.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

595 - A M. Jean-Pierre Vignolle⁶⁹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et dont une bonne part a été insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 192, mais sans le nom du destinataire et les noms propres.

Bétharram, ce 22 mars 1862.

Mon cher ami,

J'apprends que M. le Curé de Pontacq⁷⁰ a été très péniblement affecté de quelques paroles, que vous auriez dites, je ne sais à qui, ni où, ni quand : « Cette paroisse ne sera jamais bien tant que M. Noël⁷¹ y sera ! » Je ne sais ce qui en est...⁷²

Garicoïts.

596 - A M. Jules Auge⁷³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont deux fragments ont été insérés séparément dans la *Correspondance*, tome II, page 192 et 242, mais sans date précise, sans destinataire et sans les noms propres.

Bétharram, le 22 mars 1862.

.....

On a remarqué que vous vous êtes promené à Pontacq avec M. Lero⁷⁴ avec les ennemis de M. le Curé⁷⁵. A cette occasion, on a répété à satiété les propos que vous auriez tenus, soit à Pau, soit à Pontacq, qui ont donné à entendre que vous ne resterez dans la Société ; bien plus, que vous étiez léger, etc... etc... J'ai eu beau dire que je n'en croyais rien, que ce n'était pas la première fois qu'on vous attribuait de semblables propos ; mais le fait est que vous devez y donner lieu de quelque manière ; c'est visible.

Cependant vous avez tout ce qu'il faut pour être la joie et la gloire de la Société *totiusque Ecclesiae*⁷⁶. Je vous en conjure, laissez ces airs de camaraderie, de mécontentement, qui compromettent la Société, vous-même et votre ministère, que réprouvent la raison et la piété. Défaites-vous à jamais de ces riens, qui vous empêchent de paraître un homme de poids, comme vous devez l'être, un homme de Dieu, *exemplum fidelium, in conversatione verbum sanum et irreprehensibile ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis, ut nemo adolescentiam tuam contemnat. Hoc faciens teipsum salvum facies et multos qui te audierint et viderint!* Amen.

Tout à vous.

Garicoïts.

P.-S. Il paraît qu'on fait attention à toutes nos démarches, qu'on les contrôle, qu'on les publie sur tous les tons et sous toutes les couleurs les plus désagréables, pour ne pas dire les plus scandaleuses. Et souvent aux ennemis se joignent les amis pour jouer ce triste rôle. Prudence donc toujours et partout. Ne l'oublions pas : veillons et prions. L'Enfer déploie une rage et une puissance formidables, surtout contre les Prêtres auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, *cui resistamus fortes in fide*.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

597 - A M. Edouard Pointis⁷⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans la première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu* et insérée sans destinataire, ni date, ni signature dans le tome II de la *Correspondance*, page 160.

27 mars 1862.

Mon cher ami,

.....

Tout à vous en N.S.

Garicoïts, Ptre.

598 - A M. Michel Fradin⁷⁸, Supérieur des Filles de la Croix

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont une version très retouchée a été insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 195.

Bétharram, ce 9 avril 1862.

Mon Très Révérend Père,

Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurais à accepter votre offre si bienveillante ; j'y aurais beaucoup à gagner mais vous le savez mieux que personne, nous ne sommes pas en ce monde pour y faire ce que nous voudrions. Outre que le démon ne laisse pas d'exercer sa rage aussi parmi nous d'une manière bien sensible, je sais que Monseigneur lui-même ne verrait pas avec plaisir mon absence. Il l'a donné à entendre à quelqu'un des nôtres, de sorte que je crois devoir conclure, après avoir tout considéré, pour la négative. Je resterai donc et je prierai.⁷⁹

Quant à M. Cazaubon⁸⁰, ce sera un grand plaisir pour lui d'aller voir sa sœur à La Puye. Veuillez me faire connaître l'époque favorable pour cela. Ce cher Monsieur va très bien. Il est seulement fâcheux que la conscience de notre évêque ne lui permette pas de l'employer dans ce pays-ci. Les antécédents, la triste affaire de M. Laplace⁸¹ encore en prison, etc... concourent malheureusement à le rendre impossible ici.

Toutes les démarches bien sincères, que j'ai faites, pour l'employer comme auxiliaire auprès de M. Barbé⁸² à Buenos Ayres ont échoué devant les précautions sévères que l'Evêque de ce lieu a cru devoir prendre contre les prêtres étrangers, contre l'admission des prêtres dont les antécédents n'auraient pas été irréprochables.

Cependant depuis un an, sa conduite est si régulière, si dévouée qu'il serait à souhaiter que cette existence réhabilitée se rendit utile tout en se conservant. Une bonne communauté, vouée à l'enseignement dans un pays éloigné d'ici semblerait être propre à cela. Voyez si vos relations nombreuses ne vous fourniraient pas l'occasion d'exercer cette bonne œuvre. Vous comprendrez facilement combien j'en serais heureux. C'est un sujet capable et si bien disposé ! Et puis sa bonne sœur en serait si heureuse ! Il ne lui faut que du travail dans un bon milieu.

Je me plais à espérer qu'avoir attiré votre attention là-dessus suffira. Amen ! Voyez si vous croyez utile de faire part de ceci à ma Sœur Saint-Victor⁸³.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

599 - A M. Angelin Minvielle⁸⁴, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont une version est dans la *Correspondance* comme Lettre circulaire, tome II, page 195..

Bétharram, 24 avril 1862.

Mon cher ami,

.....

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts.

600 - Au même

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 25 avril 1862.

.....

1° Je gémiss sur la conduite de M. Hayet⁸⁵ dont je ne me rends pas compte. C'est une influence de la rage de Satan.

Aussi ai-je voulu, avant tout, recourir à la prière. Vous avez reçu déjà une quarantaine⁸⁶, que je recommande à faire à chacun des nôtres par une circulaire adressée aux Supérieurs de toutes les résidences ; c'est-à-dire je voudrais que chaque membre de la Société fit pour elle à Notre-Seigneur la prière que vous avez reçue.

2° Nous aurions été très heureux de vous revoir ici. Il est à regretter qu'un motif semblable vous ait empêché de nous procurer le plaisir et cet avantage. Patience ! Dieu ne l'a pas voulu. Continuez à faire votre devoir en toute simplicité faisant ce que vous pourrez pour dissiper ces tristes nuages et orages, que notre ennemi ne cesse de former. En avant toujours.

3° J'approuve votre visite a Buzy⁸⁷ dans cette occasion.

4° Je crois que M. Florence⁸⁸ ne pourra pas encore de longtemps malheureusement se remettre au travail. Il faudra donc prendre un autre parti pour votre retraite.

M. Pourteau⁸⁹ est tout à l'heure probablement à Bergouey, près de Labastide-Villefranche. Tâchez de vous entendre avec lui. Vous avez aussi M. Vignolle⁹⁰. Ne pourrait-il pas avant d'aller ailleurs ?... Voyez vous-même.

5° Je veux bien consentir à l'achat d'une poulliche ou à vous envoyer un poulain de trente mois ; mais je pense que le Frère aurait en vue une jument qu'il nourrirait au reste. Voyez.

6° Je vous répondrai une autre fois sur l'affaire du terrain. Ce serait une bonne acquisition.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

601 - A M. Jean Hayet⁹¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

.....

Vous perdez la tête, le bon sens et la religion. N'y a-t-il pas un milieu entre votre poste d'Oloron⁹² et le parti de quitter la communauté ? Vous ne ferez que justifier ce qu'on pensait de vous : que vous étiez une pauvre tête capable de tout mal. Pour moi, j'ai cherché à vous justifier en assurant, comme je l'ai toujours cru jusqu'ici, que vous étiez plein de dévouement, un bras précieux. Vous allez donc me donner un démenti. Du reste je vous parle avec désintéressement. Je suis fait à tout.

Garicoïts.

27 avril 1862.

602 - A M. Angelin Minvielle⁹³, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée en deux fragments de la Correspondance, tome II, page 231, 233..

Vers le 30 avril 1862.

.....

Sans doute il faut toujours gémir quand on est témoin de spectacles semblables. Mais une fois qu'on a conscience qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour les prévenir, patience ! Abandon à la Providence et redoublement de zèle et de courage dans les emplois.

Mais qu'est devenu M. Hayet⁹⁴ ? Il me dit qu'il a rendu ses comptes à Monseigneur en lui exposant les faits, je ne sais lesquels.

Ce que je sais, c'est qu'il n'a pu exposer que des choses de rien, qui, à l'aide de son imagination malade, le démon lui a présentées comme intolérables.

Encore une fois, patience et en avant ! Dans peu j'irai à Bayonne et je verrai ce qu'il a pu écrire ou dire.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. M. Taret⁹⁵ me parle de visite chez sa tante, de règlement d'affaires. Il me dit que M. Lassus⁹⁶ ne trouve pas d'inconvénients. Voyez vous-même si, pour des raisons particulières, au lieu d'inconvénients, il y a même convenance, et, dans ce cas, bien volontiers nous accordons ces sortes de permissions ; mais il faudrait éviter les abus qui sont à craindre, comme pour M. Pointis⁹⁷ et Peyret⁹⁸, etc....

603 - Au même

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le deuxième paragraphe a été inséré dans la *Correspondance*, mais sans les noms propres.

9 mai 1862.

.....

J'ai été charmé de la paix et du bonheur ; mais je crains beaucoup que ce ne soit pas cette paix du Seigneur, qui est la seule désirable, la seule durable, éternelle, aussi bien que la divine charité, dont elle est le premier et le plus précieux fruit, celle que chacun des nôtres demande au Seigneur, pendant ces quarante jours⁹⁹, pour notre pauvre communauté, paix dans l'unique bon plaisir de Dieu.

2° Je sens une vive peine de la répulsion que les nôtres manifestent en public contre un Supérieur, quel qu'il soit, qui leur est envoyé par qui de droit. A quoi tend cet esprit ? A rendre impossible toute société religieuse ! Car toute société religieuse est une réunion d'hommes gouvernés par d'autres hommes, qui leur tiennent la place de Dieu, mais qui sont toujours des hommes avec toutes les misères de l'humanité. Faut-il donc que nous soyons toujours lents de cœur à croire¹⁰⁰ la volonté de Dieu, ou qu'elle se présente à nous, à l'embrasser, et à y placer tout notre bonheur ? Faut-il donc qu'on aille chercher un Séraphin à la place de M. Hayet¹⁰¹ ? Et cet esprit que je déplore trouverait un Séraphin encore plus insupportable que M. Hayet, parce que ce Séraphin serait ami de l'ordre, de l'obéissance, de l'humilité et de la charité, etc... etc..., et ne manquerait pas de me contenter cet esprit, que rien ne peut contenter que ce qui lui plaît¹⁰².

En présence de ces prétentions que je regarde comme une peste dans la Communauté, voici tout ce que je vois à faire. Quand on les sent en soi : 1° loin de les manifester, les fuir avec la promptitude et l'énergie avec lesquelles il faudrait fuir des ardeurs impures ; 2° les remplacer par ce sentiment d'humilité et de charité pour les autres, que nous admirons dans saint François Xavier et sur lequel j'ai attiré l'attention des nôtres dans une circulaire que vous avez reçue.

Quant au pro-ministre, inutile d'en parler ; vous en êtes chargé de toute manière. Il vous appartient de gouverner les enfants et les nôtres, de pourvoir à leurs besoins, soit spirituels, soit temporels par vous-même et par les instruments qui vous sont donnés pour cela, savoir : l'économe de Monseigneur et l'économe de Bétharram, chacun pour ce qui le concerne.

En cas de dissentiment entre ces deux économes et vous, vous vous adressez à qui de droit, et nul autre ne le connaît. Ceci entendu et suivi ne peut qu'appeler la bénédiction de Dieu sur nous et la conservation des sujets, que le bon Dieu nous a envoyés, et qui sont si propres à le glorifier en pratiquant cette règle de bon sens et de religion, que je vous trace ici, tandis que l'inintelligence ou l'omission de cette Règle ne peut que conduire à l'apostasie, etc... qu'à transformer des Apôtres de Jésus-Christ en véritables ministres de Satan. *Absit ! Absit !*

Lisez à M. Carrerot¹⁰³ ce qui, dans cette lettre, peut le concerner, et si vous avez des difficultés, écrivez-moi.

Qu'on s'adresse à vous pour tous les besoins ; quant à l'exécution, chacun fera ce qui le concerne. J'aime à me persuader que vous n'aurez point de difficulté avec M. Carrerot ; mais enfin vous pouvez toujours m'écrire, et encore une fois en cas de

dissentiment écrivez ; et certes il ne sera nullement nécessaire de recourir à des opérations majeures pour des bagatelles. Cela fait hausser les épaules de compassion : du pain un peu plus frais ou un peu moins frais, des manières brusques ou gracieuses qui déroutent, qu'est-ce que cela révèle ? - Manque d'humilité, d'obéissance, de charité, de religion.

Combattez tout cela ! Oh ! que je voudrais que vous me comprissiez !

Garicoïts.

604 - A Mgr De Garsignières¹⁰⁴, Evêque de Soissons

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*. On dirait plutôt une réponse au secrétaire de l'évêché qu'à l'évêque lui-même.

Bétharram, 30 mai 1862.

.....

Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous envoyer les secours que vous me demander. La raison en est qu'en général les personnes qui nous donnent ici des messes à dire veulent qu'elles soient célébrées dans notre chapelle, qui est un lieu de pèlerinage fort ancien et consacré à la Très Sainte Vierge. S'il se présentait quelque occasion de vous envoyer un certain nombre de messes libres, je serai heureux de vous les envoyer, mais ces occasions sont rares.

Pour le moment nous les avons dirigées à Mgr Bailles¹⁰⁵ pour les besoins pressants dont il est environné à Rome.

J'ai l'honneur, etc...

Garicoïts, Ptre.

605 - A M. André Casaubon¹⁰⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 200, avec de légères variantes.

5^e ligne : Il doit marcher...

18^e ligne : Il n'y a pas même de vraie conversion, *fili, accedens ad servitium Dei...*¹⁰⁷

606 - A M. Didace Barbé¹⁰⁸, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 230.

4 juin 1862.

.....

1° Les deux frères,¹⁰⁹ qui veulent venir en France, m'intéressent vivement, mais pourront-ils réellement se procurer ce qu'il leur faudra en cas de retour et comment ?

Ils ne devront pas laisser là des dettes. Mais encore s'ils peuvent venir ici sans inconvénient, pourquoi ne pas les admettre chez vous ? Cela me paraîtrait bien plus simple. Et puis que diront leurs parents, leurs connaissances et amis ? Enfin quoi qu'il en soit, étant là, vous verrez mieux que je ne puis ici, quels peuvent être les desseins de Dieu sur ces jeunes gens, et je m'en rapporte entièrement là-dessus à votre conscience après mûr examen de toute chose. Ce que vous ferez ainsi sera bien fait.

2° Nous avons perdu par la fièvre typhoïde le Frère Hippolyte ; ça a été l'affaire de quatre jours. Nous avons célébré les messes, comme à l'ordinaire, pour nous et pour vous.

3° M. Hayet est aumônier des Frères à Bayonne.

Garicoïts.

607 - Au Père Dominique Mariotte¹¹⁰

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, tome II, page 166, sans date ni destinataire et avec quelques légères variantes.

Bétharram, 30 juin 1862.

Mon cher ami,

5^e ligne : suite naturelle de son état de santé, de son organisation, etc... Choses toutes à travers lesquelles il faut passer...

8^e ligne : conditions inévitables de notre pérégrination ou de notre passage ici-bas...

13^e ligne : soit dans la région de la raison, soit dans la région de la foi...

20^e ligne : les trois autres régions ou étages (Voyez saint François de Salles, tome II, page 270, édit. Petit in 4°, sermon sur l'oraison).

25^e ligne : je ne vous ai pas félicité de votre nouvelle position. Je crois qu'avec la grâce de Dieu vous...

27^e ligne : vous conseillerez a ce brave homme, comme disait M. Guimon¹¹¹...

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

608 - A Mgr Lacroix¹¹²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Cette formule de lettre a été tracée à l'abbé Casaubon au moment où il allait trouver Monseigneur Lacroix son évêque.

Juin - Juillet 1862.

.....

Je viens remercier humblement Votre Grandeur. Elle a daigné me laisser à Bétharram un temps indéterminé, et, par une bonté inespérée, me faire admettre comme auxiliaire à la résidence de Buenos Ayres. Pour tout cela je dois à Votre Grandeur reconnaissance éternelle.

Que j'aurais été heureux, Monseigneur, d'être agrégé comme auxiliaire à votre congrégation. Cette position eût répondu à tous mes vœux. Mais malgré toutes les illusions qu'on peut se faire, je suis parvenu à me convaincre de toutes les difficultés que peut rencontrer une conscience d'Evêque pour me réhabiliter complètement.

Aussi je ne puis insister là-dessus. J'ose dire seulement à Votre Grandeur que le bon Dieu me fait la grâce de sentir le besoin d'être sous l'obéissance.

Je viens m'abandonner entre vos mains, vous demander conseil et appui pour trouver, si c'est possible, quelque position où je puisse travailler et me sauver.

.....

609 - A M. Dufau¹¹³, curé de Pontacq

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 193, sans la date exacte, sans noms propres et un autre destinataire.

Bétharram, juillet 1862.

.....

Je prends une vive part aux sentiments pénibles que vous avez dû éprouver en apprenant les propos qu'auraient tenus, à B(enejacq) M. V(ignolle)¹¹⁴ et à Bétharram M. P(aradis)¹¹⁵. Je ne puis m'empêcher de les blâmer et de vous faire mes excuses pour ceux qui les auraient tenus.

Je profiterai de la première occasion pour leur rappeler une fois de plus ce qu'il sont : des Prêtres auxiliaires, et par ces propos qu'ils tiennent, des obstacles au lieu d'auxiliaires.

.....

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

610 - A M. Honoré Taret¹¹⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la Correspondance, tome II, page 60, mais sans date, avec un autre destinataire, un changement de noms propres et l'omission de deux paragraphes.

Bétharram, 3 juillet 1862.

15^e ligne : demandez conseil à M. Minvielle¹¹⁷, montrez-lui cette lettre...

20^e ligne : lisez et comprenez tout cela, et, au flambeau de cette lumière, rappelez-vous tout ce que vous avez pensé, souffert et dit sur les personnes et les choses de la Congrégation, surtout depuis que je vous avais envoyé à Orthez.

Faites cela, comme je vous le dis, devant Dieu et prenant conseil de M. Minvielle au besoin, et vous verrez si vous avez besoin de vous corriger et de dire *mea culpa* et de quoi et sur quoi. Et puis vous me rendrez compte de conscience.

Certes je ne demande pas mieux...

611 - A M. Honoré Taret¹¹⁸

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont les paragraphes 3, 4t, 5 ont été insérés dans la Correspondance, tome I, page 59, 183, sans date précise, sans destinataire et avec quelques légères variantes.

Bétharram, le 16 juillet 1862.

J'ai hâte de vous dire quelque chose sur ce que vous écrivez, me réservant d'y revenir plus tard.

1° J'ai toujours rendu justice à votre franchise envers vos Supérieurs, quoiqu'il y ait à redire sur le mode.

2° Vous n'avez pas à vous justifier sur le reproche d'ambition à laquelle je n'ai jamais même pensé. Je vois que c'est une des mille choses que vous avez le malheur de recueillir çà et là et qui faussent vos jugements et qui, vous impressionnant à tort, vous entraînent dans des imprudences très regrettables.

3° Vous n'aviez aucune responsabilité des faits particuliers qui ont excité à un si haut degré votre indignation. Vous auriez dû vous contenter d'en parler à vos Supérieurs et ne jamais faire connaître vos impressions à vos confrères.

4° Vous devriez savoir que, pour ce qui est de nous, toute entreprise que Dieu et ses ministres nous confieront, nous devons la commencer et la poursuivre comme si elle avait des promesses d'immortalité *a fortiori*. Mais, de fait, toute entreprise semblable n'a-t-elle pas pour nous une véritable promesse d'éternité, quoi qu'il en soit de sa durée terrestre. Oh ! que nous avons besoin de méditer ceci ! Sa durée terrestre, rien n'est propre à la compromettre comme votre manière de l'envisager, préoccupations, etc... etc...

La durée c'est le secret, l'affaire de Dieu, nous devons l'abandonner à Dieu, sans supposer, ne pas la compromettre, la respecter, nous y dévouer, chacun pour soi, sans nous occuper des autres, et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra. Comprenez donc bien cela.

5° Nos Règles sont expliquées si souvent ! Et puis si vous avez besoin d'explication, ne pouvez-vous vous adresser à moi dans les cas douteux ? Vous avez trouvé tant d'embarras et de si cruels embarras ! Vous ne deviez trouver que celui de ne pouvoir éviter un péché manifeste, et encore ce cas est prévu. Faut-il donc être malheureux pour être embarrassé tandis qu'on est à l'abri de tout embarras !

Il y a donc bien des choses simples et claires que vous n'avez pas comprises. A l'œuvre donc ! Priez et consultez M. Minvielle¹¹⁹ qui, comme moi, tient certainement à vous ; et puis Dieu vous fera la grâce de voir et de vouloir ce que vous ne soupçonnez même pas de ne pas voir ou d'avoir besoin de voir ou de croire et de vouloir.

Et enfin de la sorte vous deviendrez notre joie et notre couronne ; ce que je désire de tout mon cœur ; et des lors rien ne s'oppose aux ordinations.¹²⁰

Faites lire cette lettre à M. Minvielle avec la précédente. Il vous aidera à les comprendre.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

612 - A M. Didace Barbé¹²¹, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont les paragraphes 1° et 3° sont insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 204, 230, 247.

22 juillet 1862.

.....

1° Engager Frère Joannès¹²² à engager ses parents à ne pas envoyer à Buenos Ayres son jeune frère, sans métier, sans avoir tiré au sort. Ce serait le sacrifier. Il vaudrait mieux qu'il apprit un métier. Et puis ne peut-il être utile à ses parents pour leurs petits travaux ? Il est si dangereux de se déclasser. Frère Joannès devrait le comprendre.

2° Il vaudrait mieux avoir réunion que séparation ; mais Montevideo est si loin ! Je voudrais aussi fortifier Buenos Ayres ; j'en ai même parlé à Monseigneur ; mais c'est toujours la même difficulté : pénurie de sujets surtout basques.

3° Quant à l'aumônerie de Saint-Jean, vous savez ce que je pense. Il faut nous prêter à être des auxiliaires précieux, jamais des embarras, jamais des obstacles...

En attendant la réponse de Monseigneur pour Montevideo, nous avons placé M. Irigaray¹²³ vicaire à Sarrance. Je vais le faire remplacer. J'approuve votre projet : que vous teniez à Montevideo ces deux jeunes gens¹²⁴ avec un professeur solide. M. Harbustan me parle d'un Basque qui fait école et qui pourrait n'être pas content de ce collège¹²⁵. Au reste ce Basque est son obligé ; il faut espérer qu'il arrangera tout pour le mieux. D'ailleurs vous vous informerez de tout, et vous verrez ce qu'il y a de mieux à faire. Vous aurez toujours la

haute main sur ces Messieurs-là, et puis entendez-vous bien avec le Vicaire Apostolique, qui semble se montrer bienveillant.

Veillez dire à Frère Fabien¹²⁶ que j'ai reçu sa lettre avec beaucoup de bien ; que je reconnais toujours en lui Frère Fabien, avec son ouverture pour laquelle je le loue, en attendant que je puisse le reprendre, si besoin est, quand j'aurai lu sa lettre.¹²⁷ Qu'il soit toujours bon Frère, et que le bon Dieu lui donne d'être toujours un bon Frère. Il aura par là une bonne couronne, lui.

J'écrirai aussi à Frère Joannès. Dites-lui : *bedi bethi bici, Jesus gure bihotcéan. Botcea secula.*¹²⁸

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

613 - A M. Didace Barbé¹²⁹, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 204.

(Avant le 22 juillet 1862)¹³⁰

.....

N'invoquons pas nos Constitutions réelles ou prétendues, de manière à nous présenter à l'Evêque, non comme des auxiliaires, mais comme des embarras. Sachons ce que nous sommes et de quel esprit nous sommes et n'avoir jamais l'air de nous défier ; pratiquer la grande règle de la charité fraternelle : être plus portés à prendre en bonne part qu'à blâmer, justifier l'intention lorsqu'il est impossible de justifier l'action ; et s'il est impossible de justifier l'intention, exercer la charité sans manquer aux devoirs ni aux convenances.

.....

614 - A M. Didace Barbé¹³¹, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment est inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 17, 105.

21 août 1862.

.....

Sans doute il serait agréable d'avoir une église à soi ; mais comment l'avoir dans une si grande ville, où il y a tant d'églises ? Il me semble que les quelques difficultés ou embarras qu'offre la situation actuelle devraient compter pour peu de chose pour des apôtres ; et puis cette situation présente me paraît bien plus convenable à des auxiliaires,

tandis que l'autre, celle de bâtir, etc... me paraît tout à fait inadmissible. Avant tout qu'on continue à faire tout le bien possible où l'on est et comme on est. Le champ me paraît certes assez vaste et bien propre à attirer les bénédictions de Dieu. Les changements devraient offrir quelque caractère providentiel, comme celui qui aurait lieu en adoptant le projet insinué par Monseigneur de Buenos Ayres, qui me sourit tout autrement. Je ne doute pas que Monseigneur de Bayonne ne soit du même avis.

Je vous embrasse et vous bénis de tout mon cœur.

P.-S. Je vois avec une vive peine la lésinerie, du moins apparente, par trop, de M. L(arrouy)¹³², il faudra avoir l'œil sur cela, afin que, surtout en cas de maladie, personne des nôtres en souffre, et qu'autrement aussi tous les nôtres soient pourvus de tout ce qui convient.

Il me semble que M. Sardoy¹³³ aurait meilleur esprit sous tous rapports. Il faudra songer à saisir quelque circonstance favorable et providentielle pour employer M. L(arrouy) là-même où sous votre direction immédiate, ou enfin pour le rappeler ici, où il se rendrait comme missionnaire encore très utile.

615 - A M. Carmel Souverbielle¹³⁴

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, simple billet ajouté à la lettre du 21 août 1862.

(21 août 1862)

Continuez à être le bras droit de M. Barbé¹³⁵.

C'est le moyen d'être *gaudium et corona nostri Dei totiusque Ecclesiae suae sanctae*.¹³⁶

616 - Au frère Joannès¹³⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 246.

(21 août 1862)

J'avais reçu votre lettre avec grand plaisir. Ce qui m'a fait surtout bien espérer de vous, c'est le désir de surveiller votre caractère et d'avancer que vous manifestez.

En avant donc ! Soyez petit, soumis, content et constant ; et Dieu vous bénira, et, à votre considération, toute votre famille. Voyez ! déjà deux sœurs religieuses¹³⁸, bien établies, et pour les autres aussi, il les protégera. Je n'en doute pas ! Oh ! seulement soyez bien plus fidèle !

617 - A M. Jean-Baptiste Harbustan¹³⁹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu* ; c'est un simple billet ajouté à la lettre du Père Barbé du 21 août 1862.

(21 août 1862)

Je vous envoie un auxiliaire que vous connaissez déjà¹⁴⁰. J'espère qu'il vous sera de grands secours pour commencer cette œuvre, qui pourra devenir si importante.

Nous prions et nous ferons prier de plus en plus pour Montevideo.

A vous en N.-S.

618 - Au Frère Fabien¹⁴¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

(21 août 1862)

J'ai reçu votre lettre avec grand plaisir. J'y ai bien reconnu Frère Fabien. Pour tous les embarras dont vous me faites part, vous n'avez rien à craindre en obéissant. Dans les cas extraordinaires, vous vous entendrez avec M. Barbé¹⁴². Abandonnez-vous à la divine Providence ; si vous tombez malade, rien ne vous manquera. M. Barbé ira à votre secours, ainsi qu'au secours de tous les nôtres. C'est notre devoir, mais aussi notre plaisir, croyez-le bien.

Patience pour les cheveux ! L'important, c'est de bien vous porter pour servir Dieu et la Société du Sacré-Cœur. La recette la meilleure pour cela, c'est d'être petit, comme un petit enfant, soumis, content et constant.

619 - A M. Jean-Baptiste Harbustan¹⁴³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

22 novembre 1862.

.....

Vous voilà donc confesseur¹⁴⁴!!! Nous espérons que le bon Dieu fera tourner tout ce que vous m'apprenez à sa plus grande gloire et à notre bien. Nous ne manquerons pas de le prier ainsi que Notre-Dame.

M. Barbé¹⁴⁵, après s'être entendu avec le Vicaire Apostolique, n'aura pas manqué de vous fixer sur ce que vous avez à faire. Je ne puis qu'approuver sous tous les rapports d'un côté votre fidélité à votre devoir et de l'autre côté le conseil de modération adressé à nos bons compatriotes. Je ne puis encore une fois que vous encourager à suivre toujours cette ligne de conduite *fortiter suaviter disponens omnia*¹⁴⁶.

J'ai reçu pour vous de la part de M. de Quevedo¹⁴⁷ la somme de 180 francs. Si vous avez des honoraires de messe disponibles pour cette somme, je garderai et ferai acquitter le nombre de messes, que vous aurez la bonté de me fixer, en me faisant connaître quelle tournure auront prise les affaires de Montevideo. Vous ne devez pas douter de l'impatience avec laquelle nous attendons le prochain vapeur.

Courage ! *Virtus in infirmitate perficitur*¹⁴⁸, et puis *beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. Gaudete et exultate orantes etc...*¹⁴⁹

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

620 - A M. André Casaubon¹⁵⁰

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

F.V.D.

Bétharram, ce 25 novembre 1862.

.....

M. Etchécopar¹⁵¹ et moi, nous prions et nous prions pour le succès de vos efforts¹⁵². Courage ! Le bon Dieu parlera quand et comme il le jugera convenable. Oh ! seulement redoublez de zèle pour lui être de plus en plus fidèle ; certainement il ne se laissera pas vaincre en générosité. M. Etchécopar va de mieux en mieux, je lui ai communiqué votre lettre. Nous faisons les vœux les plus ardents pour en recevoir bientôt une autre qui nous apprenne que vous êtes casé, orienté selon les desseins du bon Dieu, et que vous avez pris votre essor et que *rationem tuae vitae institutam*¹⁵³. *Amen, amen*.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

621 - A M. Jean Bellocq¹⁵⁴

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

27 novembre 1862.

.....

Et M. Sagorre¹⁵⁵ comment va-t-il ? Sa santé s'est-elle rétablie ? A l'occasion de l'ordination, je pensais à ce cher sous-diacre. Mais je n'ose le présenter à l'ordination ; je

n'ai pas la conscience de son idoneité. Voyez si vous pouvez me la faire : *scis illum dignum esse*¹⁵⁶ ? Il est vrai qu'il n'est à Sarrance que pour soigner sa santé. Mais encore faut-il que je sois fixé. Faites-moi une réponse catégorique.

Tout à vous.

Garicoïts.

622 - A M. Fulgence Franchisteguy¹⁵⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Décembre 1862.

Cher et vénérable ami,

Je vous prie de prendre lecture de la note ci-incluse¹⁵⁸ et de vouloir la mettre sous les yeux de Monseigneur l'Evêque et de me faire connaître l'avis de Sa Grandeur sur cette œuvre à confier à quelqu'un des nôtres à Pau. M. Labourdette¹⁵⁹ s'en est déjà occupé à Poitiers au moins.

.....

Garicoïts.

623 - A M. Didace Barbé¹⁶⁰, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

(Vers novembre 1862)

.....

Je reçois par le courrier d'aujourd'hui de vos côtes des nouvelles bien importantes¹⁶¹, qui ont excité au plus haut degré notre intérêt. *Sit nomen Domini benedictum*, et de tout ce qui arrive, et surtout de la conduite qu'il vous a inspirée à tous et que vous avez eu le bonheur de suivre. Je ne puis que vous encourager à marcher dans la même voie.

1° Quant au Collège Saint-Ignace tel qu'il est¹⁶², la Société ne peut l'accepter.

2° Elle ne peut pour le moment envoyer aucun professeur ; à peine en avon-nous le suffisant ici.

Dans le cas où Monseigneur l'Evêque voudrait l'offrir à la Société, nous aurions à consulter l'Evêque de Bayonne. Je ne pense pas, du moins pour le moment, qu'il l'acceptât, surtout à cause de la pénurie des sujets missionnaires et professeurs.

3° Et puis ma pensée est que ce qui est commencé et en voie de commencement chez vous et à Montevideo soit poursuivi avant tout.

4° Aussi j'aurais voulu que l'augmentation du Collège Saint-Joseph n'eût pas été ajournée pour ne pas tenir à la porte tant de monde indéfiniment. Patience !

Les papiers de M. Castainhs¹⁶³ avaient été envoyés par M. Irigaray¹⁶⁴, ainsi que ceux de M. Cazaban. Réclamez-les lui en tout cas, et puis écrivez.

Ce que vous me dites du Frère Joannès¹⁶⁵ me console beaucoup. Je vous adresse les lettres de ces Messieurs pour plus de sûreté.

Tout...

Garicoïts.

624 - A M. Angelin Minvielle¹⁶⁶, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le début a été inséré dans la Correspondance, tome I, page 275, sans date exacte et sans les noms propres.

1 décembre 1862.

.....

Il est impossible de faire ici comme à Saint-Pé. La raison en est que Monseigneur a toujours exigé, jusqu'à ces dernières années, que nos ordinands allassent faire leur retraite à Bayonne, comme ceux de Larrescore, Saint-Palais, etc... C'est un vrai privilège que Sa Grandeur nous a accordé de pouvoir faire la retraite aux ordinands à Bétharram après les avoir examinés. C'est une faveur bien appréciable. Il faut tâcher de nous en rendre dignes, d'autant plus que sa Grandeur a quasi promis l'ordination pendant les vacances pour l'avenir. Tenons-nous-en donc à ce qui est réglé.

Pour cette fois nous nous tirerons d'affaire comme nous pouvons. Au besoin appelez M. Lassus¹⁶⁷, M. Bellocq¹⁶⁸ ; et, si vous voulez, je vous enverrai en aide pour cette circonstance M. Labourdette¹⁶⁹, qui paraît bien rompu au métier. Au reste ce serait une occasion de le voir à l'œuvre et de connaître ses aptitudes (Ceci entre vous et moi !).

Ainsi le lundi des Quatre Temps, on va vous porter : 1° M. Goailhard¹⁷⁰, 2° M. Labourdette ; M. Bourdila¹⁷¹, si vous le désirez, et quelques autres. Un mot, s'il vous plaît.

Tout à vous.

Garicoïts.

625 - Au même

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 4 décembre 1862.

Mon cher ami,

1° Puisque M. Bellocq est mineur et que ses parents s'opposent à son entrée à Bétharram, la prudence demande qu'il continue à donner satisfaction à ses parents.

2° Dès qu'il sera majeur, il entrera à Bétharram, ne fuisse que pour débarrasser ses parents du fardeau de sa pension. En général, dès qu'une vocation se révèle, il faut avoir hâte de rendre ce service aux parents, surtout par le temps qui court et dans nos contrées.

3° En suivant cette marche, on évite un autre inconvénient, c'est de prendre sur soi la responsabilité des vocations et de les exposer à périr misérablement : *durum est contra stimulum calcitrare*.

Au reste c'est une vérité d'expérience frappante, de tous les jours. N'oubliez donc pas ces choses en matière de vocation.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

626 - A M. Jean Florence¹⁷²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son second carnet, deuxième partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le deuxième paragraphe a été inséré dans la Correspondance, tome II, page 232.

Le 18 décembre 1862.

.....

1° Bien volontiers je vous accorde l'autorisation d'user des pouvoirs venus de Rome.

2° Sans doute il faut éviter de faire sur ces jeunes âmes des impressions défavorables à la Religion ; au contraire ils devraient emporter de nos maisons des souvenirs salutaires. C'est un point de la dernière importance, au reste comme tout ce qui regarde la grande œuvre du salut des âmes. Aussi faut-il toujours et sans cesse s'écrier : « Miséricorde ! Au secours vite ! » et planter et arroser en même temps.

3° Certainement il faut qu'on s'occupe sérieusement de la vocation ; mais je ne vois rien de mieux sur cette matière, rien de plus admirable que le *Directoire*¹⁷³ et les *Industries*¹⁷⁴, le premier chapitre surtout.

4° La matière de l'élection en général est traitée dans le Directoire d'une manière parfaite ; le difficile est de bien saisir tout ce qu'il y a là de prudence, etc... et d'appliquer tout cela :

1° pour être l'instrument du Saint-Esprit, tout cela et rien que cela ;

2° pour aider les âmes à s'aider elles-mêmes, à aller se mettre sous la conduite du Saint-Esprit, pour faire toute l'élection ; ce qui demande qu'on laisse aux âmes grande spontanéité.

« Et en même temps qu'on le dirige en se tenant soi-même dans l'indifférence pour les diriger du côté où souffle l'Esprit, qui souffle où il veut, ne négligeant rien pour les diriger de ce côté en écartant les obstacles. (Premier et second point de la *Méthode*¹⁷⁵)

« Lire et pratiquer les *Exercices*¹⁷⁶ soi-même, attendre de Dieu tout le bien.

« Quant à la vocation à l'état ecclésiastique dans le monde, il faut plus de marques, de réflexion, plus d'épreuves et de contrôle que pour la vocation à l'état religieux.

« Le directeur doit se montrer bien plus difficile pour donner une décision définitive sur la vocation de curé que sur celle de religieux (toujours *suaviter in modo*¹⁷⁷).

« Saint Liguori insiste là-dessus, et la raison qu'il en donne, c'est que l'expérience démontre que les bons prêtres dans le saint ministère sont rares. »¹⁷⁸

627 - A Mgr Dupont Des Loges, Evêque de Metz¹⁷⁹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 10 décembre 1862.

Monseigneur,

Le Sieur Genot¹⁸⁰, fils de... et de... domicilié à Talange, canton de Metz, engagé volontaire, etc... a fait deux services et obtenu son congé. Il demande à entrer dans notre petite congrégation diocésaine, dite des Prêtres auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus.

Je viens, Monseigneur, supplier très humblement Votre Grandeur de vouloir bien accorder au Sieur Genot les lettres testimoniales dont il a besoin pour être admis.

J'ai l'honneur d'être etc...

Garicoïts.

628 - A M. Florent Lapatz¹⁸¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 14 décembre 1862.

.....

Enfin la réponse de Bayonne est arrivée.

1° Vous pouvez vous préparer au Doctorat, ou du moins vous en occuper, eu égard au temps. N'oubliez pas pourtant que ce grade universitaire ne vaut pas, il s'en faut de beaucoup, un autre doctorat, que je voudrais vous voir obtenir un jour ou l'autre...

2° Votre frère peut se préparer aussi à la licence et lire les auteurs indiqués, pourvu que vous le surveilliez consciencieusement dans l'étude de ces auteurs dangereux.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts.

629 - A M. Angelin Minvielle¹⁸², Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le début n'a pas été inséré dans la Correspondance, tome I, page 264, et dont le destinataire est différent.

Bétharram, le 31 décembre 1862.

Mon cher ami,

Si la convalescence de MM. Florence¹⁸³, Cathalogue¹⁸⁴ devait durer longtemps, envoyez-les dès qu'ils pourront supporter le voyage. Il est dans l'ordre que ces Messieurs viennent se refaire ici.

9e ligne : et forcé d'errer plusieurs jours...

12e ligne : que bien vous connaissez...

13e ligne : comme l'écrivait joyeusement l'apostolique Supérieur à M. Honnert. Il ajoutait : « Me voici donc...

20e ligne : le mois de mai.

Je ne sais si ces braves gens purent aller terminer au séminaire qui venait de cesser d'être une caserne.

En avant donc ! En tout cas...

Garicoïts, Ptre.

- ¹ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ² Le cousin qui avait invité le Père Hayet à une première communion.
- ³ Un frère coadjuteur, qui avait quitté la communauté, demanda à rentrer. Saint Michel Garicoïts y consentit ; mais il dicta cette réparation, et lui imposa de la faire en plein chapitre.
- ⁴ Tous ces numéros renvoient aux divers points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*.
- ⁵ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ⁶ Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- ⁷ Un religieux de la résidence de Notre-Dame de Sarrance, peut-être le Père Dominique Irigaray.
- ⁸ Jean-Baptiste Castetnau, voir tome II, page 111.
- ⁹ Jean Cazedepats, voir tome II, page 49.
- ¹⁰ Pierre Sagorre, voir Lettre 497.
- ¹¹ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ¹² Ici, comme souvent dans la Correspondance de saint Michel Garicoïts, l'expression "qui de droit" désigne l'évêque de Bayonne, Mgr Lacroix.
- ¹³ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ¹⁴ Jean-Daniel Cathalogue, né le 26 octobre 1835 à Castétis, Pyr. atlantiques, élève du petit séminaire de Larressore de 1854 à 1855 ; il était entré en 1856 au grand séminaire de Bayonne ; pendant les vacances, il vint faire à Bétharram une retraite sous la direction de saint Michel Garicoïts et décida d'entrer dans la Société du Sacré-Cœur ; profès le 25 octobre 1858, prêtre le 6 juillet 1862, il fut professeur au séminaire d'Oloron de 1860 à 1862, à Bétharram de 1862 à 1874, à Bayonne de 1874 à 1877 ; à cette date il entre dans l'administration générale comme économe jusqu'en 1897 ; en 1903, pendant l'expulsion, il se retire à Lestelle où il est mort le 8 décembre 1910.
- ¹⁵ Le séminaire Sainte-Marie d'Oloron avait été visité par le typhus pendant l'hiver.
- ¹⁶ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ¹⁷ Chanoine Procope Lassalle, voir tome II, page 57.
- ¹⁸ Après M. le Supérieur disait en outre, il n'y a rien à ajouter.
- ¹⁹ Le missionnaire avait consulté saint Michel Garicoïts sur la réponse à faire à un laïc qui l'interrogeait sur la dénonciation d'un curé.
- ²⁰ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ²¹ A la demande de Mgr Lacroix qui, depuis les ordonnances de 1828, n'était qu'une pension, devenait une Ecole secondaire ecclésiastique, comme Larressore.
Au principal ou directeur légal, fonction occupée par le Père Rossigneux de 1855 à 1857, et par le Père Hayet, qui était aussi économe de Mgr, de 1857 à 1862, succède avec pleins pouvoirs le supérieur, le Père Angelin Minvielle.
- ²² Jean Florence, voir tome II, page 154.
- ²³ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ²⁴ Haut les cœurs !
- ²⁵ Vous avez placé des hommes sur nos têtes.
- ²⁶ D'un cœur grand et d'une âme qui veut, II Mac. 1, 3.
- ²⁷ Avec allégresse, Sap. VI, 17.
- ²⁸ Nous avons passé par l'eau et le feu et vous nous avez conduit dans un lieu de rafraîchissement, Ps. LXV, 12.
- ²⁹ Mat. 12.
- ³⁰ Arthur de Bailliencourt, voir tome I, page 249.
- ³¹ Jean Bernède, voir Lettre 565.
- ³² André Casaubon, voir Lettre 564.
- ³³ Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- ³⁴ Pierre Bourdila né en 1803 à Lestelle, Bas.-Pyr., élève de saint Michel Garicoïts à Bétharram, ordonné en 1827, vicaire de Moncin de 1827-1829, desservant de Bordères de 1829 à 1839, entré dans la Société du Sacré-Cœur à cette époque, sorti pour soigner sa mère, desservant de Buziet de 1841 à 1843, puis de Bruges de 1843 à 1857, rentré dans la Société le 25 février 1857, missionnaire, chapelain de N.-D. de Sarrance de 1860 à 1861 et de Bétharram jusqu'à sa mort, le 12 décembre 1880.
- ³⁵ Le Père Bourdila sollicitait du gouvernement un secours pécuniaire. Afin de le mieux obtenir, Mgr Lacroix estima préférable que ce bon Père ne figurât plus sur les listes diocésaines comme vicaire de Sarrance.
- ³⁶ Jean Casau, voir tome II, page 305.
- ³⁷ Louis Lassus, voir tome I, page 285.
- ³⁸ Le décret du 11 janvier 1862 venait de restituer au Collège Sainte-Marie d'Oloron le titre d'Ecole secondaire ecclésiastique qui en faisait comme un petit séminaire, comme Larressore.
- ³⁹ L'autorité des directeurs légaux, plus celle du Père Hayet que celle du Père Rossigneux, avait parfois causé de l'embarras au supérieur, le Père Angelin Minvielle.
- ⁴⁰ Pierre Perguilhem, voir tome I, page 109.
- ⁴¹ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ⁴² Jacques Dartigues, voir tome II, page 38.
- ⁴³ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ⁴⁴ Le Père Didace Barbé avait présenté aux ordinations sacerdotales, le 21 décembre 1861, les Pères Auguste Dulong et Pierre Pommes.
- ⁴⁵ M. Lalanne venu à Buenos Aires comme Frère instituteur, renonça vite à sa position.
- ⁴⁶ M. Casaubon, voir Lettre 564.
- ⁴⁷ Louis Larrouy, voir tome I, page 293.
- ⁴⁸ Frère Jean-Marie Toulouse, né le 15 novembre 1823 à Audaux, Bas.-Pyr., entré à Bétharram le 12 novembre 1844, Profès en octobre 1846, envoyé à Buenos Aires en 1860, où il mit en valeur la maison de campagne de Almagro et Caseros ; il avait la réputation d'un saint ; les élèves comme anciens élèves étaient avides de ses entretiens spirituels ; décédé le 12 octobre 1902.
- ⁴⁹ Arthur de Bailliencourt, voir tome I, page 249.
- ⁵⁰ Jean Bernède, voir Lettre 564.
- ⁵¹ Mgr Laurence, voir tome II, page 210.
- ⁵² Pierre Perguilhem, voir tome I, page 109.
- ⁵³ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ⁵⁴ Didace Barbé, voir tome I, page 102.

- ⁵⁵ Le chanoine Pinero, voir tome II, page 206, sollicitait comme secours un prêt en espèces.
- ⁵⁶ Isaac Cazaban, qui sortira de la société en 1864 et mourra zouave pontifical.
- ⁵⁷ Vigile Castainhs, voir tome II, page 132.
- ⁵⁸ Jean Bernède, voir Lettre 564.
- ⁵⁹ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ⁶⁰ Pierre Pommès, voir tome II, page
- ⁶¹ Dominique Irigaray, voir Lettre 534.
- ⁶² Pierre Sardoy, voir tome II, page 112.
- ⁶³ Au Père Dominique Irigaray fut adjoint le Frère Maurice dont on a perdu toute note biographique.
- ⁶⁴ Le Père Ramière, voir tome II, page 161.
- ⁶⁵ Antoine Lauga, né le 27 avril 1900 à Bénac, H.-Pyr., sous-diacre le 12 juin 1826, prêtre le 22 décembre 1827, vicaire de Lourdes en 1832, curé-doyen d'Argelès de 1832 au 23 février 1862. Il était chanoine de Tarbes. Argelès lui doit deux bienfaits : la destruction de l'usure et la construction de l'église.
- ⁶⁶ Faites des progrès dans la grâce et la connaissance de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui soit la gloire maintenant et jusqu'au jour de l'éternité! Amen. (II Petr. 18)
- ⁶⁷ M. de Bailliencourt, voir tome I, page 249.
- ⁶⁸ François Coumerilh, voir tome I, page 100.
- ⁶⁹ Jean-Pierre Vignolle, voir tome I, page 197.
- ⁷⁰ Le curé de Pontacq de 1831 à 1866 était M. Dufau, né en 1800 à Morlanne, Bas.-Pyr., ordonné en 1823, vicaire d'Orthez de 1823 à 1830, de Pontacq et enfin curé desservant de ce même canton de 1831 à 1866.
- ⁷¹ Ce nom semble désigner un ecclésiastique.
- ⁷² Le reste se trouve sans variantes dans la *Correspondance*.
- ⁷³ Jules Auge, né à Pontacq le 28 novembre 1828, ordonné le 10 juin 1854, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 28 décembre 1858, professeur à Bétharram de 1849 à 1862, missionnaire de 1862 à 1872, économiste et conseiller général de 1872 à 1877, décédé le 27 janvier 1877.
- ⁷⁴ L'abbé Léro, né à Ger, Bas.-Pyr., en 1830, ordonné en 1858, nommé vicaire dans sa paroisse natale jusqu'en 1862, puis dans celle de Lagor de 1862 à 1865, curé d'Os-Marsillon de 1865-1896.
- ⁷⁵ Pour le curé de Pntacq, voir lettre précédente.
- ⁷⁶ De toute l'Eglise.
- ⁷⁷ Edouard Pointis, voir lettre 540.
- ⁷⁸ Michel Fradin, voir tome I, page 245.
- ⁷⁹ En dépit de sa conclusion, saint Michel Garicoïts se rendit à La Puye quelque temps après.
- ⁸⁰ André Cazaubon, voir Lettre 564.
- ⁸¹ Il s'agit d'un desservant du diocèse.
- ⁸² Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ⁸³ Sœur Saint-Victor, fille de la Croix, née Jeanne-Marie Salaberre, le 26 août 1830 à Monein, professe le 27 octobre 1854, décédée à Igon en 1890.
- ⁸⁴ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ⁸⁵ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ⁸⁶ Une quarantaine : une prière à réciter pendant quarante jours.
- ⁸⁷ Localité où vivaient les parents des Pères Bourdenne, amis de M. Minville.
- ⁸⁸ Jean Florence, voir tome II, page 154.
- ⁸⁹ M. Pourtau, né en 1824 à Préchacq, ordonné en 1851, vicaire de Gan en 1851, entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1856, missionnaire, puis à sa sortie curé de Jasses en 1869, de Bedous de 1879 à 1885.
- ⁹⁰ Jean Pierre Vignolle, voir tome I, page 197.
- ⁹¹ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ⁹² Jusqu'au décret du 11 janvier 1862, qui avait fait du collège d'Oloron un petit séminaire, M. Hayet avait occupé le poste d'économiste et de directeur de l'établissement ; dès cette date il n'était plus qu'économiste, et il avait écrit au Père Garicoïts que sa position était intolérable et qu'il se retirait.
- ⁹³ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ⁹⁴ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ⁹⁵ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ⁹⁶ Louis Lassus, voir tome I, page 288.
- ⁹⁷ Edouard Pointis, voir Lettre 532.
- ⁹⁸ Eugène Peyret, voir tome II, page 149.
- ⁹⁹ La quarantaine prescrite par la Circulaire du 24 avril 1862.
- ¹⁰⁰ Cf. Luc, XXIV, 25.
- ¹⁰¹ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ¹⁰² Ce paragraphe est cité dans la *Correspondance*, tome II, page 197.
- ¹⁰³ Antoine Carrerot, voir tome II, page 222. Il venait d'être promu au poste d'économiste du séminaire Sainte-Marie d'Oloron en remplacement de M. Jean Hayet, qui allait abandonner la communauté.
- ¹⁰⁴ Ignace-Armand-Anacle Cardon de Garsignies.
- ¹⁰⁵ Jacques-Marie-Joseph Bailles né à Toulouse en 1798, ordonné en 1821, secrétaire de Mgr d'Arbou à Verdun en 1823, vicaire général de Bayonne de 1834 à 1835, de Toulouse de 1841 à 1845, évêque de Luçon de 1845 à 1856, démissionnaire, en retraite à Rome, où il meurt le 17 novembre 1873.
- ¹⁰⁶ André Cazaubon, voir Lettre 564.
- ¹⁰⁷ Eccl. cap. II, vers.
- ¹⁰⁸ Didace barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁰⁹ Il s'agit de deux orphelins qui désiraient venir à Bétharram.

- ¹¹⁰ Dominique Mariotte, né en 1815, élève du Petit Séminaire de Saint-Pé dès 1823, puis professeur dans la même maison de 1836 à 1844 ; il aurait voulu rentrer à Bétharram, mais saint Michel Garicoïts l'orienta vers l'Oratoire, où il fut d'abord professeur, puis supérieur du collège de Saint-Lô, puis maître des novices et enfin supérieur de la société ; décédé en 1899. Il avait au moment où il écrivit à saint Michel Garicoïts, un prêtre sous direction qui était d'une humilité et d'une vertu rare, mais dont la santé délabrée l'entraînait à beaucoup de curiosité, qui lui faisait perdre son temps et le plongeait parfois dans le marasme et le désespoir, sans qu'on pût se rendre compte de sa culpabilité. Il consulte le saint de Bétharram.
- ¹¹¹ Simon Guimon, voir tome I, page 181.
- ¹¹² Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- ¹¹³ M. l'abbé Dufau, né à Morlanne en 1800, ordonné en 1823, d'abord vicaire à Orthez jusqu'en 1830, puis curé de Pontacq de 1831 à 1866.
- ¹¹⁴ Jean-Pierre Vignolle, voir tome I, page 197.
- ¹¹⁵ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ¹¹⁶ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ¹¹⁷ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ¹¹⁸ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ¹¹⁹ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ¹²⁰ Le Père Honoré Taret devait être présenté à l'ordination sacerdotale du 20 décembre 1862.
- ¹²¹ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹²² Frère Joannès Arosteguy, voir tome I, page 273.
- ¹²³ Dominique Irigaray, voir lettre 534.
- ¹²⁴ Il s'agit dans doute des deux frères orphelins dont il a été parlé dans la lettre du 4 juin 1862.
- ¹²⁵ Dans l'immeuble, loué par le Père Sarrote, qui servait à la fois de résidence pour lui et d'oratoire pour les Basques, un clerc minoré de Briscou dans les Basses-Pyrénées, l'abbé Ospital, qui était encore le commensal du Père Harbustan, avait ouvert, depuis 1861, une école qu'il dirigeait ; il espérait être ordonné prêtre en septembre 1862 par Mgr Vera.
- ¹²⁶ Le Frère Fabien Lhopital, né à Pau le 21 janvier 1821, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 20 juillet 1846, en résidence à Bétharram et à Orthez, volontaire pour l'Amérique où il se dépense au service des Pères de Saint-Jean, avant de mourir le 8 avril 1871 victime de son dévouement au chevet des malades atteints par la fièvre jaune, dans une terrible épidémie.
- ¹²⁷ Le Frère Fabien avait écrit une longue lettre à saint Michel Garicoïts pour lui raconter la maladie et la mort du Père Guimon le 22 mai 1861.
- ¹²⁸ Phrases basques : que Jésus vive toujours dans votre cœur ; l'Autre jamais !
- ¹²⁹ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹³⁰ Ce texte avait été fondu dans les *Pensées*, page 491, avec le troisième paragraphe de la lettre au Père Barbé du 22 juillet 1862, indûment, car le Père Etchécopar ne le reproduit dans son carnet qu'après avoir déclaré : « Il (M. le Supérieur) avait dit précédemment ces mots, qui avaient été un trait de lumière pour M. Barbé. »
- ¹³¹ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹³² Louis Larrouy, voir tome I, page 293.
- ¹³³ Pierre Sardoy, voir tome II, page 269.
- ¹³⁴ Jean-Carmel Souverbielle, né le 26 mai 1834 à Coarrazze, élève de l'Ecole Notre-Dame de Bétharram, entré dans la Société du Sacré-Cœur en novembre 1853, ordonné en 1858, volontaire pour l'Amérique en 1859, un des plus brillants professeurs du Collège de l'Immaculée à Montevideo, où il réside de 1863 à 1871, avant de finir curé de Livron de 1871 à 1993. Saint Michel Garicoïts avait prophétisé son départ de la Société après sa mort (Sum. p. 588).
- ¹³⁵ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹³⁶ La joie et la couronne de notre Dieu et de toute l'Eglise.
- ¹³⁷ Frère Joannès, voir tome I, page 273.
- ¹³⁸ Les deux sœurs du Frère Joannès étaient chez les Filles de la Croix.
- ¹³⁹ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ¹⁴⁰ L'auxiliaire qu'annonce saint Michel Garicoïts est le Père Irigaray, voir Lettre 534.
- ¹⁴¹ Frère Fabien Lhopital, voir Lettre 602.
- ¹⁴² Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁴³ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ¹⁴⁴ Confesseur de la foi, c'est le titre de gloire que saint Michel Garicoïts décerne au P. Harbustan. Celui-ci se le voit attribué pour sa conduite. A Montevideo un conflit a éclaté entre le gouvernement et l'Eglise. L'autorité publique a envoyé en exil Mgr Vera, Vicaire Apostolique de la capitale, qui s'est réfugié à Buenos Aires. Le 10 octobre 1862, le ministre des cultes avait rassemblé le clergé pour l'inviter à reconnaître comme Vicaire Apostolique un intrus, le prêtre Domingo Fernandez. Avec quatre autres ecclésiastiques, le Père Harbustan d'un mot bref signifia son refus et sortit en faisant claquer les portes. Le surlendemain dimanche, au moment où il célébrait la messe de sept heures, le Commissaire fit arrêter le Père Harbustan qui faussa compagnie aux policiers et se réfugia au consulat de France, qui le fit conduire sous bonne escorte sur un bateau de guerre, La Fortune, en rade de Montevideo. De là, il gagna Buenos Aires.
- ¹⁴⁵ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁴⁶ Paraphrase du livre de la Sagesse : la sagesse atteint tout du commencement à la fin avec force et le donne avec douceur (VIII, 1).
- ¹⁴⁷ Jean-Marie-Barnabé de Quevedo, né le 11 juin 1816 à Guadalaxara, Mexique, ordonné le 30 juin 1840 à Bayonne, économiste du séminaire de Lerressore de 1842 à 1846, aumônier des Filles de la Croix de 1848 à 1890 ; décédé le 27 août de cette même année.
- ¹⁴⁸ C'est dans la faiblesse que ma force a son plein effet. II, Cor. 9.
- ¹⁴⁹ Bienheureux ceux qui endurent persécution à cause de la justice... Soyez dans la joie et l'allégresse... (Matt. 5, 10 et 11)
- ¹⁵⁰ André Casaubon, voir Lettre 564.
- ¹⁵¹ Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- ¹⁵² L'abbé Casaubon, désirent rentrer chez les Bénédictins, avait reçu ce certificat de Mgr Lacroix : « Nous, Evêque de Bayonne, connaissant les bonnes dispositions de M. l'abbé Casaubon, prêtre de notre diocèse, lequel d'ailleurs n'est lié à aucune censure, le recommandons affectueusement à la bienveillance du Révérendissime Père Abbé de Fontgombault.
- † François, Evêque de Bayonne.
- ¹⁵³ Un état de vie établi.
- ¹⁵⁴ Jean Bellocq, voir tome I, page 134.
- ¹⁵⁵ Pierre Sagorre, voir Lettre 497.
- ¹⁵⁶ Question du rituel d'ordination : « Savez-vous s'il est digne ? »

¹⁵⁷ Jean-Baptiste-Fulgence Franchisteguy, né le 31 mai 1809 à Hasparren, élève de saint Michel Garicoïts à Larressore, ordonné le 22 décembre 1832, secrétaire de l'évêque de Bayonne de 1831 à 1869, aumônier des prisons des 1833, chanoine dès 1837, vicaire général du 26 septembre 1869 au 25 août 1882, date de sa mort.

En 1883, en vue de sa béatification, parut chez Lasserre à Bayonne une Notice biographique sur M. l'abbé F. Francisteguy, 170 page in 8°.

¹⁵⁸ La note est ainsi rédigée :

L'œuvre des saltimbanques, fondée dans toutes les grandes villes de France en faveur de cette population nomade, totalement dépourvue de secours religieux, offre au prêtre zélé une abondante moisson :

1° Des enfants des deux sexes au-dessous de sept ans, qu'on soustrait aux périls de l'âme et du corps en les plaçant dans une salle d'asile.

2° Des enfants adultes, qu'on met à l'abri de l'oisiveté, du vagabondage et des mauvais exemples en les faisant admettre dans une école de Frères ou de Sœurs.

3° Des premières communions des personnes âgées de quinze, dix-huit et vingt ans ou même plus.

4° Des pécheurs de dix, quinze, vingt, trente ans et plus qui reviennent à Dieu, touchés de la bienveillance et de l'intérêt qu'on leur témoigne.

5° Des conversions même d'hérétiques.

6° Des mariages de concubinaires et légitimation de leurs enfants.

7° Je ne parle pas des habitudes d'ordre, de tenue, de respect et de religion qui pénètre dans ces troupes de voyageurs à l'occasion de la visite du prêtre et de sa touchante sollicitude.

¹⁵⁹ Jean-Pierre Labourdette, né en 1824 à Pau, entré dans la Société du Sacré Cœur en 1862, où il n'a point persévéré.

¹⁶⁰ Didace Barbé, voir tome I, page 102.

¹⁶¹ Parmi ces importantes nouvelles, il y a l'arrestation du Père Harbustan par la police de Montevideo, sa délivrance par le consul de France.

¹⁶² Il s'agit de l'ancien collège des Jésuites, près de l'église Saint-Ignace.

¹⁶³ Jean Vigile Castainhs, voir tome II, page 132.

¹⁶⁴ Dominique Irigaray, voir Lettre 534.

¹⁶⁵ Frère Joannès Arosteguy, voir tome I, page 273.

¹⁶⁶ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.

¹⁶⁷ Louis Lassus, voir tome I, page 288.

¹⁶⁸ Jean Bellocq, voir tome I, page 134.

¹⁶⁹ Jean-Pierre Labourdette, né à Pau en 1824, ordonné vers 1848, entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1862, où il ne persiste pas.

¹⁷⁰ Alexis Goailhard, voir tome II, page 119.

¹⁷¹ Pierre Bourdila, voir Lettre 579.

¹⁷² Jean Florence, voir tome II, page 154.

¹⁷³ Le Directoire du Père Aquaviva, voir tome I, page 114.

¹⁷⁴ Les Industries, voir à la même page.

¹⁷⁵ Il s'agit du premier et second point de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, voir tome I, page 301.

¹⁷⁶ Les Exercices spirituels de saint Ignace.

¹⁷⁷ Avec une manière douce.

¹⁷⁸ Cette partie de la lettre entre guillemets n'est pas de saint Michel Garicoïts, mais du T.R.P. Etchécopar qui l'a lue au fondateur de Bétharram avant de l'envoyer au destinataire.

On y reconnaît une page des *Pensées*, 305, ou de la *Doctrina Spirituelle*, 349.

¹⁷⁹ Paul-Georges-Marie Dupont des Loges, né le 11 novembre 1804 à Rennes, élève du Collège royal, du séminaire de sa ville, du Saint-Sulpice, ordonné le 20 décembre 1828, évêque de Metz du 13 septembre 1842 au 18 août 1886.

¹⁸⁰ Frère Joseph Genot né en 1828 à Talange, Moselle, entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1864, décédé le 6 novembre 1906.

¹⁸¹ Florent Lapatz, voir tome II, page 81.

¹⁸² Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.

¹⁸³ Jean Florence, voir tome II page 154

¹⁸⁴ Jean Daniel Cathalogue, voir lettre 574.